



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

—

VENDREDI 5 JUIN 2026



DESIGNATION DES SUPPLEANTS AU SEIN DU COLLEGE ELECTORAL POUR L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2026.....	3
--	---



*La séance est ouverte à 14H00
sous la présidence de Monsieur le Maire*

Monsieur le Maire rappelle que la séance est filmée.

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux par ordre alphabétique.

35 conseillers sont en exercice

Etaient présents :

Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Madame Françoise BATUT ; Monsieur Gaël BON ; Madame Hélène BOTELLA ; Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Sonia BRAHMI ; Monsieur Jérôme CHABRIER ; Monsieur Salvatore FAVARO ; Madame Isabelle FERNANDES ; Madame Olga FERNANDES ; Monsieur Yasin FIDE ; Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Alexis HUGON ; Monsieur Frédéric JIMENEZ ; Madame Catherine JOLY ; Monsieur Robert JOUVE ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Nabiha LAOUADI ; Madame Dounia MEFTAH ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Yamna NEKKACHE ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Marie REYNAUD ; Monsieur Fabrice RIVA ; Madame Martine SYLVESTRE ; Madame Ingrid USAI ; Monsieur Alipio VITORIO

Etaient absents représentés :

Madame Florence BENKLIFA a donné procuration à Isabelle FERNANDES ; Monsieur Loïc MEZIK a donné procuration à Gaël BON ; Madame Josiane BONNET a donné procuration à Yasin FIDE ; Madame Delphine PAILLOT a donné procuration à Dalila ALLALI ; Monsieur Samir DEBBOUS a donné procuration à Foued RAHMOUNI ; Monsieur Hamid KADDOUR a donné procuration à Hélène BOTELLA ; Madame Nassima NEMRI a donné procuration à Jérôme CHABRIER.

Le quorum est atteint.

28 personnes présentes

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Nabiha LAOUADI comme secrétaire de séance.

Madame Nabiha LAOUADI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

DESIGNATION DES SUPPLEANTS AU SEIN DU COLLEGE ELECTORAL POUR L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2026

Monsieur le Maire informe que le renouvellement de la série 2 des sénateurs aura lieu le dimanche 27 septembre 2026 dans le département du Rhône.

Monsieur le Maire précise que par décret n° 2026-301 du 21 avril 2026, les conseils municipaux ont été convoqués le 5 juin 2026 afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs. Cette date revêt un caractère obligatoire.

Monsieur le Maire précise que la commune de Givors relevant de la strate de communes de 9 000 à 30 000 habitants, l'ensemble des conseillers municipaux en exercice sont délégués de droit au



Monsieur le Maire déclare le scrutin ouvert et demande à l'administration procède à l'appel nominatif des conseillers.

Il est procédé au vote.

Monsieur le Maire déclare le scrutin clôt et invite les membres du bureau électoral à procéder immédiatement au dépouillement.

Il est procédé au dépouillement.

Monsieur le Maire énonce le résultat du vote :

RESULTAT DU VOTE :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents et représentés : 35
- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 35
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- nombre de suffrages exprimés : 35

La liste « Construisons Ensemble » a obtenu : 26 voix soit 8 sièges

La liste « Tous pour Givors » a obtenu : 6 voix soit 1 siège

La liste « Givors Fièrè » a obtenu : 3 voix soit 0 siège

Sont donc désignés suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs :

Liste « Construisons Ensemble » : DJIRE Becaye ; FRECAUT-MARTIN Yamina ; MBALLA MBAZOA André-le-Juste ; DEMIRAL Zafer ; GAY Jordan ; MALECOT Claire ; MERGOUX Raphaël FORNENGO Marie.

Liste « Tous pour Givors » : BLANC Nicolas.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'ils doivent faire connaître dès maintenant la liste sur laquelle sera désigné leur suppléant qui, en cas d'empêchement, les remplacera. Un document doit être signé à cet effet.

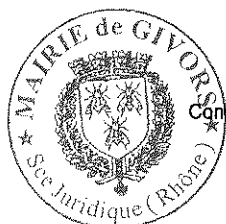
La séance est levée à 14h34.

Mohamed BOUDJELLABA,

Le Maire

Nabiha LAOUADI,

La secrétaire de séance



Conseil municipal du 5 juin 2026

